ABALONE TT REZÉ
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
500481882 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 188 429,94 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 478 505,12 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10 000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 666 935,06 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 456935,06 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 210000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 42,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			150 000,00 €
31.12.2022			140 000,00 €
31.12.2021			65 000,00 €

ABALONE TT REZÉ
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 100000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 43 RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT-HERBLAIN
500481882 RCS NANTES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 188 429,94 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 478 505,12 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 10 000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 666 935,06 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

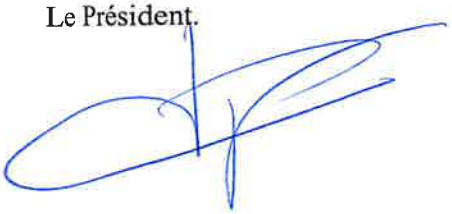
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 456935,06 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 210000,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 42,00 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			150 000,00 €
31.12.2022			140 000,00 €
31.12.2021			65 000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



SAS ABALONE TT REZE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme

Nadege LIGNON

Signature numérique de Nadege LIGNON
Date : 2026.01.21 08:33:05 +01'00'

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 229.06	3 229.06				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	70 813.21	69 511.39	1 301.82	2 651.90	-1 350.08	-50.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	20 310.00		20 310.00	35 420.00	-15 110.00	-42.66
	Autres immobilisations financières	4 881.00		4 881.00	4 200.00	681.00	16.21
	Total II	99 403.27	72 740.45	26 662.82	42 441.90	-15 779.08	-37.18
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 317 363.70	12 253.03	1 305 110.67	1 281 519.83	23 590.84	1.84
	Autres créances	661 939.40		661 939.40	565 506.31	96 433.09	17.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	14 969.61		14 969.61	9 003.73	5 965.88	66.26
	Total III	1 994 272.71	12 253.03	1 982 019.68	1 856 029.87	125 989.81	6.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 093 675.98	84 993.48	2 008 682.50	1 898 471.77	110 210.73	5.81

(1) Dont droit au bail 25 191.00
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	478 505.12	396 999.08	81 506.04	20.53
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	188 429.94	231 506.04	-43 076.10	-18.61
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	776 935.06	738 505.12	38 429.94	5.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 064.00	15 064.00		
	Provisions pour charges				
	Total III	15 064.00	15 064.00		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	530.75	6 144.13	-5 613.38	-91.36
	Emprunts et dettes financières diverses	107 589.64	71 131.79	36 457.85	51.25
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 584.47	165 541.85	15 042.62	9.09
	Dettes fiscales et sociales	892 697.96	868 337.62	24 360.34	2.81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 280.62	33 747.26	1 533.36	4.54
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 216 683.44	1 144 902.65	71 780.79	6.27
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 008 682.50	1 898 471.77	110 210.73	5.81
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 216 683.44	1 144 902.65		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 394 768.58		6 394 768.58	6 139 633.98	255 134.60	4.16
Chiffre d'affaires NET	6 394 768.58		6 394 768.58	6 139 633.98	255 134.60	4.16
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				3 999.96	-3 999.96	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			62 073.94	58 500.44	3 573.50	6.11
Autres produits			1 137.86	1 653.47	-515.61	-31.18
Total des Produits d'exploitation (I)			6 457 980.38	6 203 787.85	254 192.53	4.10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			669 866.92	648 342.96	21 523.96	3.32
Impôts, taxes et versements assimilés			148 056.49	144 121.90	3 934.59	2.73
Salaires et traitements			4 304 803.22	4 163 690.67	141 112.55	3.39
Charges sociales			1 050 419.86	903 316.46	147 103.40	16.28
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 350.08	1 876.19	-526.11	-28.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 166.41	6 860.92	-1 694.51	-24.70
Total des Charges d'exploitation (II)			6 179 662.98	5 868 209.10	311 453.88	5.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			278 317.40	335 578.75	-57 261.35	-17.06
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	33 924.13	42 632.38	-8 708.25	-20.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	33 924.13	42 632.38	-8 708.25	-20.43
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 313.59	1 575.09	1 738.50	110.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 313.59	1 575.09	1 738.50	110.37
2. Résultat financier (V-VI)	30 610.54	41 057.29	-10 446.75	-25.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	308 927.94	376 636.04	-67 708.10	-17.98
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 000.00	9 000.00	-3 000.00	-33.33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 000.00	9 000.00	-3 000.00	-33.33
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-6 000.00	-9 000.00	3 000.00	33.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	56 923.00	69 109.00	-12 186.00	-17.63
Impôts sur les bénéfices (X)	57 575.00	67 021.00	-9 446.00	-14.09
Total des produits (I+III+V+VII)	6 491 904.51	6 246 420.23	245 484.28	3.93
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 303 474.57	6 014 914.19	288 560.38	4.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	188 429.94	231 506.04	-43 076.10	-18.61

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT REZE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 008 682.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 394 768.58 Euros et dégageant un bénéfice de 188 429.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 229		
Installations générales agencements aménagements divers	55 731		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 082		
TOTAL	70 813		
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	39 620		681
TOTAL	39 790		681
TOTAL GENERAL	113 832		681

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 229	3 229
Installations générales agencements aménagements divers			55 731	55 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 082	15 082
TOTAL			70 813	70 813
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		15 110	25 191	25 191
TOTAL		15 110	25 361	25 361
TOTAL GENERAL		15 110	99 403	99 403

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	54 551	182		54 733
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 610	1 168		14 778
TOTAL	68 161	1 350		69 511
TOTAL GENERAL	71 390	1 350		72 740

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	182				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 168				
TOTAL	1 350				
TOTAL GENERAL	1 350				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 064				15 064
TOTAL	15 064				15 064

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	17 278		5 025		12 253
TOTAL	17 278		5 025		12 253
TOTAL GENERAL	32 342		5 025		27 317
Dont dotations et reprises d'exploitation			5 025		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	20 310	20 310	
Autres immobilisations financières	4 881	4 881	
Clients douteux ou litigieux	14 704	14 704	
Autres créances clients	1 302 660	1 302 660	
Impôts sur les bénéfices	14 845	14 845	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 793	30 793	
Groupe et associés	611 708	611 708	
Débiteurs divers	4 594	4 594	
Charges constatées d'avance	14 970	14 970	
TOTAL	2 019 464	2 019 464	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	15 110		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	531	531		
Emprunts et dettes financières divers	107 590	107 590		
Fournisseurs et comptes rattachés	180 584	180 584		
Personnel et comptes rattachés	383 823	383 823		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 566	88 566		
Taxe sur la valeur ajoutée	360 864	360 864		
Autres impôts taxes et assimilés	59 445	59 445		
Autres dettes	35 281	35 281		
TOTAL	1 216 683	1 216 683		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 592			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 594
Total	4 594

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	528
Emprunts et dettes financières diverses	2 085
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 381
Dettes fiscales et sociales	250 947
Autres dettes	35 281
Total	354 222

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 970
Total	14 970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4241 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	285 845
Total (1)	285 845

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	491 171
Total	491 171

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				53 909	53 909
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				3 504	3 504
- dotations de l'exercice				10 782	10 782
Total				14 286	14 286
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 274	4 274
- exercice				12 020	12 020
Total				16 294	16 294
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 020	12 020
- entre 1 et 5 ans				32 052	32 052
Total				44 072	44 072
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				539	539
Total				539	539

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	315
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		315

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.40 %

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Rezé S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Abalone TT Rezé S.A.S.
43 rue Bobby Sands 44800 SAINT HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Rezé S.A.S.

43 rue Bobby Sands 44800 SAINT HERBLAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Rezé S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Rezé S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville St Clair, le 27 mai 2025

KPMG SA



Julien MASSON

Commissaire aux comptes

(1)

BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 50048188200032 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 229	AG 3 229		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	70 813	AU 69 511	1 302	2 652
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	20 310	BG	20 310	35 420
	Autres immobilisations financières*	BH	4 881	BI	4 881	4 200
	TOTAL (II)	BJ	99 403	BK 72 740	26 663	42 442
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 317 364	BY 12 253	1 305 111	1 281 520
	Autres créances (3)	BZ	661 939	CA	661 939	565 506
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 970	CI	14 970	9 004
	TOTAL (III)	CJ	1 994 273	CK 12 253	1 982 020	1 856 030
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 093 676	1A 84 993	2 008 683	1 898 472

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 25 191 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	478 505	396 999
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	188 430	231 506
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	776 935	738 505
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 064	15 064
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	15 064	15 064
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	531	6 144
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	107 590	71 132
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	180 584	165 542
	Dettes fiscales et sociales	DY	892 698	868 338
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	35 281	33 747
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 216 683	1 144 903
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 008 683	1 898 472

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 216 683	1 144 903
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3	5 666

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	6 394 769	FH	FI	6 394 769	6 139 634
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 394 769	FK	FL	6 394 769	6 139 634
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		4 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	62 074	58 500
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 138	1 653
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 457 980	6 203 788
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	669 867	648 343
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	148 056	144 122
	Salaires et traitements*				FY	4 304 803	4 163 691
	Charges sociales (10)				FZ	1 050 420	903 316
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*				GA	1 350	1 876
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	5 166	6 861
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 179 663	5 868 209
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	278 317	335 579
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	33 924	42 632
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	33 924	42 632
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 314	1 575
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	3 314	1 575
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	30 611	41 057
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	308 928	376 636

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT REZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 000	9 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 000	9 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 000)	(9 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	56 923	69 109
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	57 575	67 021
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 491 905	6 246 420
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 303 475	6 014 914
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	188 430	231 506

RENVOIS

			Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	57 049	56 947
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DON	6 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT REZE

43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 008 682.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 394 768.58 Euros et dégageant un bénéfice de 188 429.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 229		
Installations générales agencements aménagements divers	55 731		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 082		
TOTAL	70 813		
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	39 620		681
TOTAL	39 790		681
TOTAL GENERAL	113 832		681

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 229	3 229
Installations générales agencements aménagements divers			55 731	55 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 082	15 082
TOTAL			70 813	70 813
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		15 110	25 191	25 191
TOTAL		15 110	25 361	25 361
TOTAL GENERAL		15 110	99 403	99 403

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	54 551	182		54 733
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 610	1 168		14 778
TOTAL	68 161	1 350		69 511
TOTAL GENERAL	71 390	1 350		72 740

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	182				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 168				
TOTAL	1 350				
TOTAL GENERAL	1 350				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 064				15 064
TOTAL	15 064				15 064

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	17 278		5 025		12 253
TOTAL	17 278		5 025		12 253
TOTAL GENERAL	32 342		5 025		27 317
Dont dotations et reprises d'exploitation			5 025		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	20 310	20 310	
Autres immobilisations financières	4 881	4 881	
Clients douteux ou litigieux	14 704	14 704	
Autres créances clients	1 302 660	1 302 660	
Impôts sur les bénéfices	14 845	14 845	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 793	30 793	
Groupe et associés	611 708	611 708	
Débiteurs divers	4 594	4 594	
Charges constatées d'avance	14 970	14 970	
TOTAL	2 019 464	2 019 464	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	15 110		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	531	531		
Emprunts et dettes financières divers	107 590	107 590		
Fournisseurs et comptes rattachés	180 584	180 584		
Personnel et comptes rattachés	383 823	383 823		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 566	88 566		
Taxe sur la valeur ajoutée	360 864	360 864		
Autres impôts taxes et assimilés	59 445	59 445		
Autres dettes	35 281	35 281		
TOTAL	1 216 683	1 216 683		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 592			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 594
Total	4 594

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	528
Emprunts et dettes financières diverses	2 085
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 381
Dettes fiscales et sociales	250 947
Autres dettes	35 281
Total	354 222

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 970
Total	14 970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4241 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	285 845
Total (1)	285 845

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	491 171
Total	491 171

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				53 909	53 909
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				3 504	3 504
- dotations de l'exercice				10 782	10 782
Total				14 286	14 286
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 274	4 274
- exercice				12 020	12 020
Total				16 294	16 294
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				12 020	12 020
- entre 1 et 5 ans				32 052	32 052
Total				44 072	44 072
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				539	539
Total				539	539

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	315
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		315

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.40 %